

## CONSEIL MUNICIPAL

*Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance Ordinaire  
le jeudi 14 novembre 2024 à 19h00  
sur convocation de Monsieur le Maire,*

<b>Références</b>	<b>Objet</b>	<b>Rapporteurs</b>
<b>2024-076</b>	Désignation du secrétaire de séance pour le conseil municipal du 14 novembre 2024	Gilles BATTAIL
<b>2024-077</b>	Adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024	Gilles BATTAIL
<b>2024-078</b>	Information du conseil municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT	Gilles BATTAIL
<b>2024-079</b>	Avis sur les dérogations au repos dominical au titre de l'année 2025	Rodolphe CERCEAU
<b>2024-080</b>	Délégation de service public relative à la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant Jacqueline Bonjean : rapport annuel 2023 du délégataire	Annie NIVERT
<b>2024-081</b>	Délégation de Service Public relative à la production et la distribution de chaleur par géothermie et d'exploitation du réseau de chaleur sur les secteurs de l'Abbaye du Lys et de la Plaine du Lys : rapport annuel du délégataire GEODALYS	Ali KAMECHE
<b>2024-082</b>	Transfert de compétence infrastructure de recharge pour véhicules électriques au SDESM	Ali KAMECHE
<b>2024-083</b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire à déposer un permis de démolir pour deux bâtiments situés sur la base nautique des Bords de Seine, 114 rue des Etangs.	Victor GUERARD
<b>2024-084</b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire à déposer un permis de construire pour une extension du bâtiment communal situé 70 rue Jean-Philippe Rameau.	Victor GUERARD
<b>2024-085</b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de la place de stationnement extérieur n° 27 (lot 577) située dans la résidence Aquitaine	Paulo PAIXAO
<b>2024-086</b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de la place de stationnement extérieur n° 33 (lot 583) située dans la résidence Aquitaine	Paulo PAIXAO

<b>2024-087</b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention d'intervention foncière n°3 tripartite entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France, et la Ville de Dammarie-lès-Lys	Gilles BATTAIL
<b>2024-088</b>	Décision modificative n°3 Ville	Gilles BATTAIL
<b>2024-089</b>	Décision modificative n°1 Espace Pierre Bachelet	Gilles BATTAIL
<b>2024-090</b>	AP-CP Modification des Crédits de Paiement, d'Autorisation de Programme et Clôture d'AP-Année 2024	Sylvain JONNET